

that what we have on the agenda is what the letter of Mr. Manuisky says, namely military actions waged against the local populations by British and Japanese troops. What, of course, we have not, because we cannot have it, is the question of the internal conditions prevailing in Java and some other parts of the Netherlands Indies. That is not a matter for this Council. And so far as sending a commission is concerned, I would make no difficulty if the parties to this discussion both wanted a commission to be sent in order to enquire into the point we are discussing. But, since Mr. Bevin appears to be against that, I think I need not go further into this point.

The PRESIDENT: I would like to suggest to the Council that this might be an appropriate moment to adjourn the proceedings. If there is no objection, I will take it that it is the wish of the Council that we shall now adjourn. That is adopted. The next meeting of the Council, I would suggest, might be on Saturday afternoon at 5 p.m. Is that approved by members of the Council? Adopted. The Council stands adjourned.

*The meeting rose at 7.25 p.m.*

### THIRTEENTH MEETING

*Held at Church House, Westminster, London, on Saturday, 9 February 1946, at 5 p.m.*

*President: Mr. N. J. O. MAKIN (Australia).*

*Present: The representatives of the following countries: Australia, Brazil, China, Egypt, France, Mexico, Netherlands, Poland, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.*

#### 54. Provisional agenda

1. Adoption of the agenda.
2. Letter from the Head of the Ukrainian SSR delegation to the President of the Security Council dated 21 January 1946.<sup>1</sup>
3. Letter from the Head of the Yugoslav delegation to the Executive Secretary (undated).<sup>2</sup>
4. Letter from the Heads of the Lebanese and Syrian delegations to the Secretary General dated 4 February 1946 (document S/5).<sup>3</sup>
5. Report by the Chairman of the Committee of Experts on the alterations made by the Committee in the provisional rules of procedure of the Security Council (document S/6).<sup>4</sup>

#### 55. Adoption of the agenda

*The agenda was adopted.*

<sup>1</sup> See *Official Records of the Security Council*, First Year, First Series, Supplement No. 1; Annex 4.

<sup>2</sup> *Ibid.*, Annex 5.

<sup>3</sup> *Ibid.*, Annex 9.

<sup>4</sup> *Ibid.*, Supplement No. 2, Annex 1.

me permets de faire observer que ce qui figure à l'ordre du jour du Conseil, c'est la teneur de la lettre de M. Manuisky où il est dit que des opérations militaires ont été engagées contre les populations locales par les troupes britanniques et japonaises. Ce qu'évidemment nous ne connaissons pas, car nous ne pouvons pas les connaître, ce sont les conditions intérieures qui règnent en ce moment à Java et dans quelques autres régions des Indes néerlandaises. Ce n'est pas là une affaire qui relève de la compétence du Conseil. Quant à l'envoi d'une commission, je n'y mettrais pas obstacle, si les parties à ce débat demandaient qu'une commission fût envoyée, afin d'enquêter sur le point qui fait présentement l'objet de nos débats. Mais, étant donné que M. Bevin semble être opposé à cette solution, je pense qu'il n'est pas besoin que je m'engage plus avant dans cette voie.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je me permets de faire connaître au Conseil que le moment serait peut-être opportun pour suspendre nos débats; s'il n'y a pas d'objection, je considère que le Conseil est d'accord pour que nous levions maintenant la séance. Cette proposition est adoptée. Je propose que la prochaine séance du Conseil ait lieu samedi à 17 heures. Cette proposition est-elle acceptée? La proposition est adoptée. Le Conseil se réunira samedi prochain à 17 heures.

*La séance est levée à 19 h. 25.*

### TREIZIEME SEANCE

*Tenue à Church House, Westminster, Londres, le samedi 9 février 1946, à 17 heures.*

*Président: M. N. J. O. MAKIN (Australie).*

*Présents: Les représentants des pays suivants: Australie, Brésil, Chine, Egypte, France, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.*

#### 54. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre du chef de la délégation de la RSS d'Ukraine au Président du Conseil de sécurité, datée du 21 janvier 1946<sup>1</sup>.
3. Lettre du chef de la délégation yougoslave au Secrétaire exécutif (sans date)<sup>2</sup>.
4. Lettre des chefs des délégations libanaise et syrienne au Secrétaire général, datée du 4 février 1946 (document S/5)<sup>3</sup>.
5. Rapport du Président du Comité d'experts du Conseil de sécurité sur les modifications apportées par le Comité au règlement intérieur provisoire du Conseil (document S/6)<sup>4</sup>.

#### 55. Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

<sup>1</sup> Voir *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, Première Année, Première Série, Supplément No 1, Annexe 4.

<sup>2</sup> *Ibid.*, Annexe 5.

<sup>3</sup> *Ibid.*, Annexe 9.

<sup>4</sup> *Ibid.*, Supplément No 2, Annexe 1.

**56. Continuation of discussion of the letter from the Head of the Ukrainian SSR delegation**

The PRESIDENT: The second item is that which was before us at the last meeting of the Council, namely, the letter from the Head of the Ukrainian SSR delegation to the President of the Security Council dated 21 January 1946. Oral statements have been made in supplementation of this letter by the representative of the Ukrainian Soviet Socialist Republic, the representative of the United Kingdom and the representative of the Netherlands. I would now ask the representative of the Ukraine if he wishes to make a supplementary statement.

Mr. MANUILSKY (Ukrainian Soviet Socialist Republic) (*translated from French*): Three facts are beyond dispute on the question of Indonesia.

In the first place, conflicts have been going on for six months between the British troops and the Indonesians in Java. These are military conflicts in which use has been made of tanks, guns, aeroplanes, in brief, all types of modern weapons. This fact is not disputed by anyone.

In the second place, during these military conflicts, Japanese troops have been used in the struggle against the Indonesians.

Finally, none of the numerous facts which I have mentioned during the discussions has been contested either by the Secretary of State for Foreign Affairs of the United Kingdom nor by the Minister of Foreign Affairs of the Netherlands. They have given another interpretation to these facts, but they have not denied them. I cannot regard the ironical remark of Mr. Bevin—that all the information brought forward is derived from a British source, the English newspapers—as a contradiction of these facts. One may have different opinions on the press of this country or that one, but it is clear that the press reproduces the known facts of the world. Moreover, knowing my responsibility, I have verified the facts by comparing the English reports with those of the press of other countries.

In order to clarify our discussion, I would like to draw the attention of the Security Council to the points on which my delegation is not in agreement with the delegations of the United Kingdom and the Netherlands.

In the first place, my delegation is unable to accept the interpretation put forward by the delegation of the United Kingdom regarding the task entrusted by the Allied Command to the British troops in Indonesia. This task consisted in receiving the surrender of the Japanese troops and in disarming them. Has this fundamental and chief task been carried out? My answer is: No, it has not been carried out. Not only have the Japanese troops not been disarmed, but they have been used in the struggle against the Indonesians. Consequently, the agreement between the Allied Great Powers regarding the Far East has been violated.

**56. Suite de la discussion relative à la lettre du chef de la délégation de la RSS d'Ukraine**

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): La deuxième question que nous avons à examiner est celle qui a déjà fait l'objet de nos discussions, lors de notre dernière réunion, et qui concerne la lettre du chef de la délégation de la RSS d'Ukraine au Président du Conseil de sécurité datée du 21 janvier 1946. Des déclarations orales ont été présentées par la délégation de la République socialiste soviétique d'Ukraine, pour compléter cette lettre, ainsi que par les représentants du Royaume-Uni et des Pays-Bas. Je prie le représentant de l'Ukraine de faire connaître s'il a des observations supplémentaires à apporter.

M. MANUILSKY (République socialiste soviétique d'Ukraine): Trois faits sont incontestés sur la question de l'Indonésie:

En premier lieu, des conflits se produisent depuis six mois entre les troupes britanniques et les Indonésiens à Java. Ce sont des conflits militaires qui ont donné lieu à l'emploi de chars d'assaut, d'artillerie, d'avions, en un mot de toutes les armes modernes. Ce fait n'a été contesté par personne.

En second lieu, au cours de ces conflits militaires, des troupes japonaises ont été utilisées dans la lutte contre les éléments indonésiens.

Enfin, aucun des nombreux faits que j'ai mentionnés au cours des débats n'a été contesté ni par le Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères du Royaume-Uni, ni par le Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas. Ils ont donné à ces faits une autre interprétation, mais ne les ont pas niés. Je ne peux pas considérer la remarque ironique de M. Bevin disant que tous les renseignements donnés proviennent de source britannique, de journaux anglais, comme une opposition à ces faits. On peut avoir différentes opinions sur la presse de tel ou tel pays; mais il est clair que la presse reproduit les faits qui sont connus de l'univers. D'ailleurs, connaissant ma responsabilité, j'ai vérifié ces faits en comparant les renseignements anglais à ceux de la presse des autres pays.

Dans le but de clarifier notre discussion, je voudrais attirer l'attention du Conseil de sécurité sur les points sur lesquels ma délégation n'est pas d'accord avec celles du Royaume-Uni et des Pays-Bas.

En premier lieu, ma délégation ne peut pas accepter l'interprétation donnée par le représentant du Royaume-Uni en ce qui concerne la tâche confiée par le commandement allié aux troupes britanniques en Indonésie. Cette tâche consistait à recevoir la capitulation des troupes japonaises et à les désarmer. Cette tâche principale et fondamentale a-t-elle été accomplie? Je réponds: non, elle n'a pas été accomplie. Non seulement les troupes japonaises n'ont pas été désarmées, mais elles ont été utilisées dans la lutte contre les Indonésiens. Par conséquent, l'accord intervenu entre les grandes Puissances alliées en Extrême-Orient a été violé.

The delegations of the United Kingdom and of the Netherlands seek to cover up this fact, the fundamental point of disagreement between us, with secondary considerations. Thus, they say that the British troops wished to liberate the prisoners of war. According to the official figures given by Mr. Lloyd Smith on 11 December, there were 2,197 prisoners of war, who were liberated as early as the beginning of September. Consequently, the task which the representative of the Netherlands wished to represent to us as the primary one was, in reality, a secondary one and, moreover, one that had long been completed.

It has been said that the British troops have had to liberate and protect 200,000 Europeans in concentration camps. The Ukrainian delegation is certainly of the opinion that it was the duty of the Allied troops to do this. The civilians in question had to be liberated and returned to their homes in the best possible condition. But we no longer agree when we are told that, under the pretext of protecting 200,000 Europeans, it was necessary to use armed force against the Indonesians and to fire upon the people of the country. The Soviet Government did not give its consent to this. It could not give it and we, as part of the Soviet Union, cannot agree to it either.

The argument has also been advanced often during the discussion that there was a treaty between the British Government and its Ally, the Netherlands, providing for military help in Indonesia. We respect this treaty, but we wish to know of what this military aid consisted. The sole object of this military aid was to expel the Japanese from the territories belonging to the Dutch. That is how we regard the obligation arising from the treaty. But did the obligation undertaken by the British Government in regard to the Netherlands also imply that it should use arms to prevent the Indonesian population from asserting and defending its elementary rights? If so, I think that the second part of the undertaking would be contrary to the Charter. Permit me to quote Article 103 of the Charter: "In the event of a conflict between the obligations of the Members of the United Nations under the present Charter and their obligations under any other international agreement, their obligations under the present Charter shall prevail." Consequently, we think that any other obligation than that of fighting the Japanese was outside the framework of the Charter and was not binding.

The British delegation also explains the military action in Indonesia as having been imposed by the necessity of self-defence; this is the second point of difference between the British delegation and the Ukrainian delegation. We are told that the British troops were attacked and had to defend themselves. Here, I wish to make a slight observation. The United Kingdom's Secretary of State for Foreign Affairs, Mr. Bevin, reproached me with not having mentioned the amount of the British losses. I am very glad to

Les délégations du Royaume-Uni et des Pays-Bas cherchent à étouffer ce fait, qui constitue le point fondamental de notre désaccord, par des considérations secondaires. Ainsi, elles disent que les troupes britanniques voulaient libérer les prisonniers de guerre. D'après les chiffres officiels donnés par M. Lloyd Smith, le 11 décembre, il y avait 2.197 prisonniers de guerre qui, dès le début du mois de septembre suivant, furent libérés. Par conséquent, la tâche que le représentant des Pays-Bas a voulu nous présenter comme primordiale était en réalité secondaire et, au reste, depuis longtemps terminée.

On a dit que les troupes britanniques avaient à libérer et à protéger 200.000 Européens qui se trouvaient dans des camps de concentration. La délégation ukrainienne est certainement d'avis que ce devoir incombait aux troupes alliées. Les civils en question devaient être libérés, ramenés dans les meilleures conditions possibles à leur domicile. Mais nous ne sommes plus d'accord lorsqu'on nous dit que, sous prétexte de protéger 200.000 Européens, il a fallu recourir aux armes contre les Indonésiens et faire feu sur la population du pays. Le Gouvernement des Soviets n'a pas donné son consentement sur ce point; il ne pouvait pas le donner et nous, comme partie de l'Union soviétique, nous ne sommes pas non plus d'accord.

On a invoqué aussi souvent, au cours de la discussion, cet argument qu'il existait un traité entre le Gouvernement britannique et son allié les Pays-Bas, prévoyant l'aide militaire à l'Indonésie. Nous respectons ce traité; mais nous voulons savoir en quoi consistait cette aide militaire. Cette aide militaire n'avait qu'un objet: chasser les Japonais des territoires appartenant aux Hollandais. Voilà comment nous considérons l'obligation qui découlait de cet engagement. Mais est-ce que cette obligation assumée par le Gouvernement britannique à l'égard des Pays-Bas impliquait également celle d'avoir recours aux armes pour empêcher les populations indonésiennes de revendiquer et de défendre leurs droits élémentaires? S'il en était ainsi, je crois que la deuxième partie de l'engagement serait en désaccord avec la Charte. Permettez-moi de vous citer l'Article 103 de la Charte: "En cas de conflit entre les obligations des Membres des Nations Unies en vertu de la présente Charte et leurs obligations en vertu de tout autre accord international, les premières prévaudront." Par conséquent, nous croyons que toute obligation autre que la lutte contre les Japonais était en dehors du cadre de la Charte et n'avait pas un caractère obligatoire.

La délégation britannique explique aussi son action militaire en Indonésie comme ayant été imposée par une nécessité d'autodéfense; c'est là une deuxième divergence de vues entre la délégation britannique et la délégation ukrainienne. Les troupes britanniques ont été attaquées, nous dit-on, et ont dû se défendre. Ici, je désire faire une petite remarque. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du Royaume-Uni, M. Bevin, m'a reproché de n'avoir pas indiqué le total des pertes anglaises. Je répare très volon-

repair this omission, and will give the number of losses due to the action of the Indonesians against the British troops. Up to 11 January, these losses amounted, according to statements made in the House of Commons, to twenty-five killed, fifty-two wounded and thirteen missing.

I should remind you that, in the course of the war, we forged a friendship with the British people, and every soldier knows that a friendship forged in battle lasts for life. We showed our friendship for the British people when we were heroically defending Stalingrad. I must say that I deeply regret that British soldiers have lost their lives in the battle against the Indonesians, because the British troops were engaged in an action which they should not have carried out.

Nevertheless, justice obliges me to say also that the war which has now broken out in Indonesia is of a very peculiar character. It is a trifle one-sided. On the one hand, we have an army equipped with modern arms; on the other, we have small detachments or a badly armed population. It goes without saying that the losses of the latter are bound to be much greater than those of the British army. Here, allow me to quote—perhaps for the last time so as not to annoy Mr. Bevin—the *Daily Herald*, with which I am well acquainted. The *Daily Herald* has great respect for Mr. Bevin, and I think that Mr. Bevin has great respect for that newspaper. It wrote on 22 November: "At Soerabaya, the battle continued with bows and arrows." This shows quite well that the war had not the same character for both sides.

When Mr. Bevin spoke of the British troops being obliged to defend themselves, he put the question to me directly as to what the Ukrainian Government would have done in this situation? I will answer this question immediately in a very serious manner. But I should also remind you that Mr. van Kleffens aimed a shaft at me which he apparently thought was going to wound me deeply. He asked me what our troops would have done, if they had found themselves in the same situation in a Danish town? I will ward off this shaft immediately with a brief statement: The soldiers of my country will not defend the interests of Shell Oil; they will defend the interests of the country. My answer to Mr. Bevin will be a very substantial and serious one; his question is quite legitimate. I think (and I am convinced) that the Government that was to restore order in Indonesia should, in the first place, have sought by all means to avoid bloodshed.

Was it possible to avoid bloodshed? Yes, I assert that it was. After the capitulation (I did not want to broach this question, but it has been raised and I must answer it) after the capitulation of the Japanese troops in Indonesia, there was neither British nor Dutch authority in the country. A number of central and local organs of authority were immediately created. I am certain that if it had been desired that bloodshed should be avoided, one had only to apply to these organs created by the Indonesian popula-

tiers cette omission et je donne le chiffre des pertes causées par l'action des Indonésiens contre les troupes britanniques. Jusqu'au 11 janvier, ces pertes s'élevaient, d'après les indications données à la Chambre, à vingt-cinq tués, cinquante-deux blessés et treize disparus.

Je le déclare, au cours de la guerre, notre amitié s'est forgée avec le peuple anglais et tous les militaires savent qu'une amitié scellée au cours d'une bataille vaut pour toute la vie. Nous avons montré notre amitié au peuple britannique lorsque nous avons défendu héroïquement Stalingrad. Je déclare que je regrette profondément que des soldats anglais aient perdu la vie dans cette bataille contre les Indonésiens, parce que les troupes anglaises ont été engagées dans une action qu'elles ne devaient pas faire.

Cependant, la justice m'oblige à dire aussi que la guerre qui est actuellement déclenchée en Indonésie a un caractère tout à fait spécial. Elle a un caractère un peu unilatéral. D'un côté, nous avons une armée munie d'armes modernes; de l'autre, nous avons de petits détachements ou une population mal armés. Il va sans dire que les pertes de ces derniers seront naturellement plus lourdes que celles de l'armée anglaise. Ici, permettez-moi de citer (peut-être pour la dernière fois pour ne pas fâcher M. Bevin) le *Daily Herald* que je connais bien. Le *Daily Herald* a beaucoup de respect pour M. Bevin et je crois que M. Bevin a beaucoup de respect pour ce journal. Il écrivait le 22 novembre: "A Soerabaya, la bataille s'est poursuivie avec des arcs et des flèches." Ceci montre bien que cette guerre ne présentait pas le même caractère pour les deux parties.

Lorsque M. Bevin a parlé de la nécessité où se seraient trouvées les troupes anglaises de se défendre, il m'a posé directement la question au sujet de ce qu'aurait fait, dans cette situation, le Gouvernement ukrainien? Je répondrai tout de suite, d'une façon très sérieuse, à cette question. Mais je voudrais aussi rappeler que M. van Kleffens a voulu tirer contre moi une flèche qui, lui semblait-il, allait me blesser profondément. Il m'a demandé: qu'auraient fait vos troupes si, dans une ville danoise, elles s'étaient trouvées dans la même situation? Je repousserai tout de suite cette flèche par une courte déclaration: les soldats de mon pays ne défendront pas les intérêts de la Compagnie Shell; ils défendront les intérêts du pays. A M. Bevin, je répondrai d'une façon très solide et très sérieuse; sa question est tout à fait légitime. Je crois (et je suis convaincu) que le Gouvernement qui devait ramener l'ordre en Indonésie aurait dû en premier lieu, par tous les moyens, chercher à éviter l'effusion de sang.

Avait-il la possibilité d'éviter cette effusion de sang? Oui, j'affirme qu'il l'avait. Après la capitulation (je ne voulais pas aborder cette question, mais la question a été posée et je dois y répondre), après la capitulation des troupes japonaises en Indonésie, il n'y avait dans le pays ni autorité anglaise, ni autorité hollandaise. Il s'est créé immédiatement une série d'organes du pouvoir central et des organes locaux. Je suis certain que, si l'on avait voulu éviter l'effusion de sang, il n'y avait qu'à s'adresser à ces organes créés par

tion and to rely upon them. There can be no doubt that there would have been no bloodshed on either side.

But what, in fact, did happen? The Japanese commander asked Lord Louis Mountbatten, Supreme Allied Commander, South-East Asia Command, what was to be done. Should authority be handed over to the organs created in Indonesia by the population or should it be retained? Whereupon the Japanese were instructed to retain authority in their own hands. I draw your attention to this reply. What interpretation could the population of Indonesia put upon it? More confidence was placed in the Japanese, who had invaded the country, than in the representatives of the people, who held the authority created by the population itself. Their national sentiments were deeply wounded, and this was the principal cause of the events which followed.

Were the organs thus created unwilling to collaborate with the British authorities? By no means, and we have several statements as evidence. If this were disputed, I could cite a good many facts, but I do not wish to waste the Council's time. Moreover, I think that the best argument was given us by Mr. van Kleffens at our last meeting when he described the situation in Indonesia. He said:

"We used to administer these territories; when I say 'we', I mean the Indonesians and the Dutch together, before the war. We did not need troops, armies, to keep order there. We had for that purpose our police . . . in this country, which, when you project it on a map of Europe, stretches from the west of Ireland as far as well into the Caucasus, the number of police in all was 1,100 Europeans and some 28,000 Indonesians."<sup>1</sup>

That the population, which had no tanks, and whose police force comprised only 28,000 Indonesians, was able to hold a territory as large as an area stretching from the west of Ireland far into the Caucasus is the most striking proof. That is the tribute which Mr. van Kleffens has paid to the population. And the reply given to this population was: No, we do not need you; authority is in the hands of the Japanese. You asked me a question, Mr. Secretary of State for Foreign Affairs of the United Kingdom. My Government would never have done a thing like that.

The third point of difference between us concerns our assessment of the national movement which has sprung up in Indonesia. I did not want to broach this question, but since it has been raised in spite of and against me, I must revert to it. It is certain that the Japanese fascist authorities used many young people, certain elements and certain groups to strengthen their action in Indonesia, and I can affirm that the Japanese have left behind them agents who are still in Indonesia. The Ukrainian delegation will never agree to the support of these elements,

La population indonésienne, à s'appuyer sur eux: Il n'y a aucun doute que le sang n'aurait été versé d'un côté ni de l'autre.

Or, que s'est-il produit en fait? Le commandement japonais a adressé à Lord Mountbatten, chef de l'armée anglaise du sud-est, cette demande: que faut-il faire? Faut-il remettre le pouvoir aux organes créés en Indonésie par la population ou garder ce pouvoir? Et alors, les Japonais ont été chargés de garder le pouvoir entre leurs propres mains. J'attire votre attention sur cette réponse. Comment a-t-elle pu être interprétée par la population indonésienne? On manifestait plus de confiance aux Japonais qui avaient envahi le pays qu'aux représentants du peuple, qu'à ceux qui détenaient les pouvoirs créés par la population elle-même. C'était une blessure profonde au sentiment national et voilà la cause primordiale des événements qui se sont produits ensuite.

Est-ce que les représentants du peuple n'ont pas voulu collaborer avec les autorités britanniques? Nullement, et nous avons plusieurs déclarations qui l'attestent. Si ceci était contesté, je pourrais citer beaucoup de faits; mais je ne veux pas abuser du temps du Conseil. Au reste, je crois que le meilleur argument nous a été fourni par M. van Kleffens à la dernière séance, lorsqu'il a donné la caractéristique de la situation en Indonésie. Il a dit:

"C'était nous qui administrions ce territoire avant la guerre, et quand je dis "nous" j'entends par là les Indonésiens et les Hollandais en commun. Nous n'avions pas besoin de troupes ni d'armées pour y maintenir l'ordre. Nous avions, à cet effet, notre police . . . dans ce pays qui, lorsque vous le projetez sur une carte d'Europe, s'étend de l'Irlande occidentale jusqu'au Caucase, les effectifs de la police étaient en tout de 1.100 Européens et environ 28.000 Indonésiens<sup>1</sup>."

Voilà la preuve la plus éclatante que cette population, qui n'avait pas de chars d'assaut, avec des forces de police comprenant seulement 28.000 Indonésiens, a pu tenir un territoire représentant une superficie allant de l'ouest de l'Irlande jusque bien avant dans le Caucase. Voilà l'hommage que M. van Kleffens a apporté à cette population. Et c'est à cette population qu'on a répondu: non, nous n'avons pas besoin de vous; le pouvoir est entre les mains des Japonais. Vous m'avez posé une question, Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du Royaume-Uni. Jamais mon Gouvernement n'aurait fait cette chose-là.

Le troisième point de notre différend porte sur l'appréciation du mouvement national qui s'est déclenché en Indonésie. Je ne voulais pas toucher cette question; mais, comme elle a été soulevée malgré moi et contre moi, je dois y revenir. Il est certain que les autorités fascistes japonaises ont utilisé beaucoup de jeunes gens, certains éléments et certains groupes pour appuyer leur action en Indonésie et je puis affirmer que les Japonais ont laissé sur place des résidents qui se trouvent encore en Indonésie. Jamais la délégation ukrainienne n'acceptera le maintien de ces éléments,

<sup>1</sup> See page 183.

<sup>1</sup> Voir page 183.

these quislings who are to be found not only in Indonesia but sometimes in Europe, where they are still hiding their true identities. After having been nazis, they disguise themselves and come forward as the defenders of democracy. We have had a good many discussions on this subject in Europe.

We are concerned to know what the movement of the Indonesian people is. Is it a fascist movement? But first of all, what is fascism? Fascism is a movement which seeks to destroy the roots of the representative system, of parliamentary democracy. We have before us a document which is a draft constitution prepared by representatives of the Indonesian population, which would like to establish this constitution in their country. What do we find in this document? It speaks of the necessity of establishing parliamentary democracy in Indonesia. According to the text (chapter XIV), all citizens shall have the same rights, both political and civil. It also states that every citizen shall have the right to an education and freedom to choose his religion. It proclaims freedom of speech, freedom of association, freedom of trade unions, et cetera. That is what this constitution says. Is it a fascist regime? I ask you. And where shall we be if we oppose the institution of democracy in that country? Fascism is also aggression against neighbours, nay even on a broader scale, in the hope of conquering other peoples. Do the Indonesian people really threaten anybody in the Far East? No. All they seek is to be master in their own house.

I do not wish to cite many examples to you. I could do so, but I fear I should prolong our discussion. In many cases, movements of this kind have been wrongly interpreted, either by ill-informed men or by men who were opposed to them. In order not to make a mistake, we should listen to the voice of these peoples.

Finally, the fourth point of difference between us concerns the special commission to be sent out to Indonesia. This commission, backed up with the authority of the United Nations, would be able to establish real peace and put an end to the abnormal situation existing there. The creation of this commission is rendered necessary if only by the contradictory nature of the information at our disposal: on the one hand, the information given by the Netherlands representative, Mr. van Kleffens, and, on the other, the information given by Mr. Bevin. It is desirable that the Council should have its own information on the situation in Indonesia. The Ukrainian delegation does not wish to hear any more reproaches based on English sources of information and English newspapers. We prefer to have international sources.

The creation of this commission is also called for by public opinion, which is concerned about the problem. Telegrams are coming in from all quarters. We are asked to put an end to this situation. Mr. Bevin told us that the British Government had sent one of its best diplomats, Sir Archibald Clark Kerr. We know Sir Archibald Clark Kerr, but however great his qualities

de ces quislings, qui sont non seulement en Indonésie mais parfois en Europe où ils se dissimulent encore. Après avoir été nazis, ils se masquent et se présentent comme les défenseurs de la démocratie. Nous avons eu beaucoup de discussions à ce sujet en Europe.

Il s'agit de savoir ce qu'est le mouvement du peuple indonésien. Est-ce un mouvement fasciste? Mais d'abord, qu'est ce que le fascisme? Le fascisme est un mouvement qui cherche à éliminer toutes les racines du régime représentatif, de la démocratie parlementaire. Devant nous, il y a un document qui est un projet de constitution élaboré par les représentants de la population indonésienne qui voudraient en obtenir l'application dans leur pays. Qu'est-ce que nous trouvons dans ce document? On y parle de la nécessité d'établir en Indonésie la démocratie parlementaire; d'après ce texte (chapitre XIV) tous les citoyens doivent avoir les mêmes droits civils et politiques; on y dit aussi que chaque citoyen a droit à l'instruction, au libre choix du culte; on y proclame la liberté de parole, la liberté d'association, la liberté des syndicats, etc. Voilà ce que dit cette constitution. Est-ce que c'est le régime fasciste? Je vous le demande. Et dans quelle position serons-nous si nous nous opposons à cette institution de la démocratie dans ce pays? Le fascisme est aussi l'agression contre le voisin, voire, sur une échelle plus large, avec l'espoir de conquérir les autres peuples. Est-ce que le peuple indonésien menace vraiment quelqu'un en Extrême-Orient? Non. Ce qu'il veut, c'est être maître chez lui.

Je ne veux pas vous citer beaucoup d'exemples, je pourrais en trouver, mais je craindrais d'allonger notre discussion. Dans beaucoup de cas, des mouvements de cette sorte ont été mal interprétés, soit par des hommes mal informés, soit par des hommes qui leur étaient hostiles. Pour ne pas commettre d'erreur, il faut entendre la voix de ces peuples.

Enfin, le quatrième point sur lequel portent nos divergences, c'est la question de la commission spéciale destinée à être envoyée en Indonésie. Cette commission, s'appuyant sur l'autorité des Nations Unies, pourra vraiment établir la paix et mettre un terme à la situation anormale qui s'est établie là-bas. La création de cette commission est rendue nécessaire, ne serait-ce que par le caractère contradictoire des informations dont nous disposons, d'une part celles du représentant des Pays-Bas, M. van Kleffens, d'autre part, celles de M. Bevin. Il est souhaitable que le Conseil de sécurité ait enfin ses propres informations sur la situation en Indonésie. La délégation ukrainienne ne veut plus entendre des reproches basés sur les sources anglaises d'informations et les journaux anglais. Nous préférons avoir des sources internationales.

La création de cette commission est imposée aussi par l'opinion publique qui se trouve saisie du problème. De tous les côtés arrivent des télégrammes. On nous demande de faire cesser cette situation. M. Bevin a dit que le Gouvernement anglais avait envoyé un de ses meilleurs diplomates, M. Archibald Clark Kerr. Nous connaissons M. Kerr, mais, si grandes que soient ses

may be, we believe that the authority of the Security Council would be even greater.

We must remember that the United Nations is in its initial stage and needs to build up its authority. The peoples who are not represented here should know that there is an organization to which they can appeal and that their complaints and grievances will be heard. I am not alone in making this proposal for the creation of a commission. The honourable delegate to the San Francisco Conference, Mr. Harold Stassen, has already made the same suggestion in an article in the *New York Times* of 11 December. I think that it is a reasonable suggestion.

Finally, I should like to reply to a question. Mr. Bevin said that he did not know what to reply because he did not know what the Ukrainian delegation wanted. After reading the newspapers yesterday, I am convinced that everybody realizes what the Ukrainian delegation wants. I am sure that Mr. Bevin also knows what we want. But since this question has been raised, I am quite willing to state exactly what our position is.

(1) The Ukrainian delegation, which represents a Member of the United Nations, considers that the use of British troops in combating the national movement in Indonesia is neither just nor proper.

(2) The Ukrainian delegation regards as inadmissible any use of Japanese troops against the Indonesian people, who are defending their elementary national rights.

(3) The Ukrainian delegation insists that the principles and rights established by our Charter should be applied to the people of Indonesia, particularly the principle recognizing the right of every people to determine its own fate and to choose its own form of government.

(4) The Ukrainian delegation requests that a special commission be created.

I ask you, Mr. Bevin, to accept this proposal.

## 57. Supplementary statement of the United Kingdom representative

Mr. BEVIN: (United Kingdom): I do not want to keep the Security Council very long, because the speech we have listened to really goes over the statements that were made at our twelfth meeting.

There is a very great point of principle raised on which we must come to a conclusion. In all the statements we have heard today and at the previous meeting, the sovereignty of the Netherlands was not questioned. So, if you look at paragraph 7 of Article 2 of the Charter, it says:

"Nothing contained in the present Charter shall authorize the United Nations to intervene in matters which are essentially within the domestic jurisdiction of any State or shall

qualités, nous croyons que l'autorité du Conseil de sécurité sera plus grande encore.

Nous devons nous rappeler que l'Organisation des Nations Unies en est à ses débuts, qu'elle a besoin d'accroître son autorité. Il faut que les peuples qui ne sont pas représentés ici sachent qu'il y a une organisation à qui ils peuvent s'adresser et que leurs plaintes et leurs doléances seront entendues. Je ne suis pas seul en faisant cette proposition de créer une commission. L'honorable délégué à la Conférence de San Francisco, M. Harold Stassen, a déjà fait la même proposition dans un article du *New York Times*, le 11 décembre. Je crois que c'est une proposition raisonnable.

Enfin, je voudrais répondre à une question. M. Bevin a dit qu'il ne savait que répondre parce qu'il ne savait pas ce que demandait la délégation ukrainienne. La lecture des journaux d'hier m'a prouvé que tout le monde a compris ce que veut la délégation ukrainienne. Je suis certain que M. Bevin sait lui aussi ce que nous désirons. Mais puisque cette question a été posée, je voudrais bien définir d'une façon exacte notre position.

1) La délégation ukrainienne, qui représente un Membre des Nations Unies, considère que l'utilisation des troupes anglaises dans la lutte contre le mouvement national d'Indonésie n'est ni juste ni convenable.

2) La délégation ukrainienne considère comme inadmissible l'utilisation quelconque de troupes japonaises contre le peuple indonésien qui défend ses droits nationaux élémentaires.

3) La délégation ukrainienne insiste pour que soient appliqués au peuple d'Indonésie les principes et les droits prévus par notre Charte, notamment le principe qui reconnaît que chaque peuple a le droit de déterminer son sort et de choisir la forme de son gouvernement.

4) La délégation ukrainienne demande la création d'une commission spéciale.

Je vous prie, Monsieur Bevin, d'accepter cette proposition.

## 57. Déclaration complémentaire du représentant du Royaume-Uni

M. BEVIN (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Je n'ai pas l'intention de retenir très longtemps l'attention du Conseil de sécurité, car le discours que vous venez d'entendre n'a fait que reprendre les points qui ont déjà été exposés à notre douzième séance.

Une très importante question de principe a été soulevée au sujet de laquelle nous devons arriver à une conclusion. Dans toutes les déclarations que nous avons entendues, tant aujourd'hui qu'au cours de notre dernière réunion, la souveraineté des Pays-Bas n'a pas été mise en cause. Aussi me paraît-il utile de se reporter au paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte qui stipule:

"Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans les affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat, ni n'oblige

require the Members to submit such matters to settlement under the present Charter; but this principle shall not prejudice the application of enforcement measures under Chapter VII."

I am not going to be singled out in an internal matter to accept invitations which I do not think any other Government would accept.

Incidentally, at the Council of Ministers of Foreign Affairs I suggested an enquiry into the troubles in Roumania and Bulgaria. The Soviet Government said that they were sovereign Powers and it was declined. I did not question it, although we did not have this Constitution before us then. I thought that was quite a legitimate answer last September.

Why should Great Britain and the Netherlands be selected for an experiment which does not comply with the Charter? It may be that some other government will have some internal troubles somewhere. When internal troubles arise, are we always going to be sending commissions to investigate and deal with the problems arising within a sovereign Power? I cannot agree to it as a question of principle.

On the question of merits, nobody is denying, as far as I understand, the Netherlands policy; nobody is denying the Indonesians the right to have their former government. No one is denying the rights of the Indonesian people. I must here point out that it is not the whole of the Netherlands East Indies that is concerned; it is really only one part. The islands east of Java have been handed over to the Netherlands Government, and there, as in Borneo and Sumatra, everything is perfectly quiet. The main trouble occurred in and around Java. Therefore, nobody is denying it.

What we said on the first day we arrived is: "Come and negotiate. Do not have any fighting, have a truce. Join with us and get this thing cleared up." But it was not bows and arrows we fought with and it was not the small number of casualties that was referred to; it was 1,479 all told.

The best advice you can give the Indonesians is: There is Dr. van Mook, who is the responsible representative of the Netherlands, ready and waiting with proposals which, if I understand constitutions and rights at all, go as far as anything I have seen, certainly, I think, as far as any rights that the Ukrainian Government has within the Soviet Union. He is ready to negotiate, and the fact that our troops are there trying to clear up the situation should cause no trouble. We have sent a representative not to conduct the negotiations but to assist, because it is the Netherlands that has to conduct the nego-

les Membres à soumettre des affaires de ce genre à une procédure de règlement aux termes de la présente Charte; toutefois, ce principe ne porte en rien atteinte à l'application des mesures de coercition prévues au Chapitre VII."

Dans ces conditions, je n'entends pas être mis en cause dans une question d'ordre intérieur, ni déférer à des requêtes que, je le crois, aucun autre Gouvernement n'accepterait.

Soit dit en passant, à la Conférence des Ministres des Affaires étrangères, j'avais proposé une enquête sur la situation en Roumanie et en Bulgarie. Le Gouvernement soviétique, invoquant sa qualité de Puissance souveraine, a décliné cette proposition. Je ne l'ai pas contesté, bien que nous n'eussions pas devant les yeux le texte de cette Charte. Je pense qu'en septembre dernier c'était là une réponse tout à fait légitime.

Pourquoi la Grande-Bretagne et les Pays-Bas doivent-ils être choisis pour une expérience qui n'est pas conforme à la Charte? Il doit bien cependant se trouver quelque part d'autres Gouvernements en butte à des difficultés d'ordre intérieur. Si des troubles intérieurs surgissent, serons-nous toujours obligés d'envoyer des commissions pour enquêter et régler les problèmes qui s'élèvent ainsi au sein d'une nation souveraine? Je ne peux pas admettre ce point de vue et c'est là une question de principe.

Quant au fond, personne ne fait obstacle, pour autant que je le comprenne, à la politique des Pays-Bas, personne ne conteste à ce pays le droit de reprendre son ancien gouvernement. Personne ne conteste les droits du peuple indonésien. J'ai le devoir de faire observer ici qu'il ne s'agit pas de l'ensemble des Indes orientales néerlandaises, mais, en réalité, d'une partie seulement. Les îles qui sont situées à l'est de Java ont été reprises en main par les Néerlandais et là, de même qu'à Bornéo et à Sumatra, tout est parfaitement tranquille. Les principales difficultés sont survenues à Java et aux alentours. Personne d'ailleurs ne le conteste.

Ce que nous avons dit, dès le premier jour où nous sommes arrivés, c'est: "Venez et négociez. Ne vous livrez pas de combats. Concluez une trêve. Réunissez-vous à nous et tirons les choses au clair." Mais ce n'est pas contre des arcs et contre des flèches que nous avons dû nous battre, et le nombre des hommes mis hors de combat n'est pas aussi réduit que celui qui a été mentionné ici: il y a eu en tout 1.479 tués, blessés ou disparus.

Et voici le meilleur conseil qui puisse être donné aux Indonésiens: le Dr van Mook, qui est le représentant autorisé des Pays-Bas, est disposé à vous recevoir et vous attend avec des propositions qui, si je comprends un peu les constitutions et les déclarations des droits, vont aussi loin que tout ce que j'ai vu jusqu'ici; elles peuvent certainement rivaliser, je le crois, avec les droits dont le Gouvernement de l'Ukraine dispose au sein de l'Union soviétique. Le Dr van Mook est disposé à négocier, et le fait que nos représentants s'efforcent aujourd'hui d'en finir avec les difficultés actuelles ne doit causer

tations. As soon as the thing is signed and these internees are released and the police are carrying out their functions again, which I hope will be soon, and as soon as everybody acts reasonably, our troops will be out. We shall be very glad to get them out.

Assuming that it was any other country in the world and this difficulty arose and Great Britain brought this case here, you would tell us that it is not our business, because not one word has been said in the whole of this discussion to the effect that we are endangering international peace. There is no argument advanced. There is not even a request that we should withdraw. Indeed, no one would be more terrified than the local inhabitants in Java if we did withdraw.

With regard to the statements in newspapers and all the rest of it, if I do not take them too seriously it is because I am used to reading the papers every day. As a matter of fact, life would be very dull if I did not. A newspaper has two things to do—three things. One is to amuse, another is to entertain, and the rest to mislead. Anyway, I did not say it to raise a laugh, it is too serious a matter, but I was not impressed by newspaper cuttings.

Mr. Stassen has been quoted. I am sure the United States delegation will forgive me when I say that if there is one country in the world that does give prolific advice it is the United States. They have a perfect right to make these suggestions and I do not mind at all.

But, you see, in this case it is a reflection on this country. If this was done it would assume that all that the representative of the Ukrainian SSR had said was true, and it is not.

Then he ends up and says, "I have made all these statements. I have collected them from all the newspapers. I have read lots of telegrams. Some are from British and some are from other sources. Now send out a commission to find out whether all the things I have been reading are true". You know that that really cannot be taken seriously. That is not the way to deal with a matter of this character.

The question of what is done in Indonesia is a matter for the Dutch Government of its own volition. I do think, as I read the Charter, that we are not entitled to interfere, or we as a Security Council would be landed in every possible kind of circumstances of that kind.

My last word is this, just to correct a wrong impression. The Ukrainian representative re-

aucune difficulté. Nous avons envoyé un représentant, non pas pour conduire les négociations, mais pour les faciliter, car c'est le Gouvernement des Pays-Bas qui doit diriger lui-même ces négociations. Aussitôt que les arrangements seront signés, que les internés seront relâchés, que la police reprendra à nouveau ses fonctions — ce qui, je l'espère, ne tardera pas — et que chacun sera revenu à une conception raisonnable des choses, nos troupes s'en iront et nous serons très heureux qu'elles s'en aillent.

Si ces difficultés s'étaient élevées dans un autre pays et que la Grande-Bretagne eût porté cette affaire devant vous, vous lui diriez que ces incidents ne la regardent pas; car, au cours de toute cette discussion, il n'a pas été dit un mot impliquant que nous mettions la paix internationale en danger. Il n'a été avancé aucun argument dans ce sens. Il n'a même pas été demandé que nous retirions nos troupes. En réalité, nul ne serait plus épouvanté que les habitants de Java, si nous évacuions le pays.

Quant aux allégations contenues dans les journaux et autres éléments analogues, si je ne les prends pas trop au sérieux, c'est parce que j'ai l'habitude de lire les journaux chaque jour. C'est un fait que ma vie serait bien monotone si je ne les lisais pas. Quels sont les deux devoirs — les trois même — d'un journal? Le premier est d'amuser, le second de distraire et le troisième d'induire en erreur. Je ne dis pas du tout cela pour provoquer les rires; l'affaire est trop sérieuse; mais je veux simplement faire comprendre que les coupures de presse ne m'impressionnent pas.

Le nom de M. Stassen a été mentionné. Je suis sûr que la délégation des Etats-Unis me pardonnera si je dis que s'il y a un pays au monde qui est prodigue de conseils, ce sont bien les Etats-Unis d'Amérique. Les Etats-Unis ont parfaitement le droit de présenter toutes ces suggestions et je ne m'en inquiète nullement.

Mais voyez-vous, dans cette affaire, c'est un blâme qu'on entend infliger à mon pays. Si cela devait être, il s'ensuivrait que tout ce qu'a dit le représentant ukrainien est vrai; et ce n'est pas le cas.

Je l'entends conclure: "J'ai produit toutes ces observations. Je les ai recueillies dans les journaux. J'ai lu des paquets de dépêches. Certaines sont de source britannique et certaines proviennent d'autres sources. Maintenant envoyez une commission pour voir si tout ce que j'ai dit est vrai." Vous êtes donc convaincus maintenant que ces déclarations ne peuvent vraiment être prises au sérieux. Ce n'est pas de cette façon que doit être traitée une affaire de cette importance.

Savoir ce qui se passe en Indonésie ne regarde que le Gouvernement néerlandais et ne relève que de sa seule autorité; je crois, si j'en juge d'après la Charte, que nous n'avons pas le droit d'intervenir ou que, si nous intervenons, nous, Conseil de sécurité, nous serons fatalement mêlés à toutes les affaires de ce genre qui pourront voir le jour.

Un dernier mot: juste pour corriger une fausse impression. Le représentant de l'Ukraine a sou-

ferred, I think inadvertently, to the question of the nationalist movement. Neither Mr. van Kleffens nor I charge those in the nationalist movement with being fascists. I repeat that; nothing is further from our minds. What I said was—and it was admitted by the representative—that the Japanese, while they were there, trained a lot of young men in fascist principles, and it is really with this extremist business that we have had trouble. I gather that the real nationalist movement is as desirous of settling this business as we are, but these forces have been unleashed behind, which makes it very difficult for those in the movement. It is our duty to encourage them to negotiate, and to strengthen them and do what we can in order to clear up this situation.

It may be a surprise to everybody to know that, in Indonesia, the Dutch and ourselves have established a system in which everybody is co-operating, Dutch, Indonesians and Chinese. They have built up the police force in Batavia. All the personnel in all the public utilities and public works, such as power, light, food control, telephones, are selected from all the population; and the ordinary normal life is going on, except for those people whom I have described.

We want to go on and spread that all over the island, so that there may be order and to get the public utilities and everything else going. That is what is actually happening at the present moment. The South-East Asia Command, as it is called, includes the whole of the Netherlands East Indies, and all the islands east of Java which have been occupied have been all handed over to the Dutch authorities without any trouble at all. The situation in Sumatra and Borneo is all quiet. Really, this trouble is centred around Java.

Therefore, I think myself that the Council might do well to welcome the negotiations that are about to begin, let the sovereign authority carry them on, and encourage everybody to solve the thing. That is all I need to say about the thing. But I am not willing, unless it is written into the Charter definitely, to admit that this Council has the right to interfere in internal affairs; I am not willing to establish that precedent, because of its repercussions over a very wide field.

Mr. VAN KLEFFENS (Netherlands): I shall be very brief if you will allow me to make a few remarks.

My predecessor, Mr. Bevin, reminded the Council of the fact that, according to the Charter, the internal matters of any given State are not for the United Nations to deal with. I think that is quite right. The question that is before the Council—and I would repeat it, if I may, because sometimes there is perhaps a little tendency to lose sight of it—is the military action

levé, par inadvertance je crois, la question du mouvement nationaliste. Ni M. van Kleffens ni moi-même n'accusons les gens du mouvement nationaliste d'être des fascistes. Je tiens à le répéter. Rien n'est plus éloigné de notre pensée. Ce que j'ai dit — et cela a été reconnu par le représentant ukrainien — c'est que les Japonais, alors qu'ils étaient sur place, ont inculqué les principes fascistes à une quantité de jeunes gens et c'est, en réalité, cet extrémisme qui nous a causé des ennuis. J'admets que le vrai mouvement nationaliste est aussi désireux que nous de régler cette affaire; mais ces forces extrémistes ont été déchaînées derrière lui, ce qui cause à ce mouvement de très grands embarras. Il est de notre devoir de l'encourager à négocier, de le renforcer et de faire notre possible pour mettre fin à cette situation.

Ce sera peut-être une surprise pour tous d'apprendre qu'en Indonésie, nous avons, les Hollandais et nous, tout au moins, établi un système où chacun apporte sa collaboration: Néerlandais, Indonésiens et Chinois. C'est sur cette base qu'a été reconstituée une force de police à Batavia. Tout le personnel des services publics et des travaux publics, force motrice, éclairage, contrôle du ravitaillement, téléphones, est recruté dans tous les éléments de la population; la vie normale continue, sauf pour les gens dont j'ai déjà parlé.

Nous entendons aller de l'avant et étendre ce système à toute l'île, de manière à ce que l'ordre puisse régner, et à ce que les services publics et toutes les autres entreprises puissent fonctionner. Le haut commandement de l'Asie sud-orientale, ainsi qu'on le nomme, comprend l'ensemble des Indes orientales néerlandaises; toutes les îles à l'est de Java qui ont été occupées ont été, sans exception et sans la moindre difficulté, remises aux mains des autorités néerlandaises. A Sumatra et à Borneo, la tranquillité est complète. En réalité les troubles sont circonscrits autour de Java.

Je crois donc, pour ma part, que le Conseil de sécurité serait bien avisé de former des vœux pour le succès des négociations qui vont commencer, de laisser l'autorité souveraine les diriger et d'encourager chacun à chercher une solution aux embarras actuels. C'est tout ce qui me paraît nécessaire d'être dit à cet égard. Mais je n'admettrai en aucun cas, à moins que ce ne soit expressément stipulé dans la Charte, que le Conseil ait le droit d'intervenir dans des affaires d'ordre intérieur; j'entends bien ne pas établir ce précédent, car il entraînerait des répercussions qui embrasseraient un champ extrêmement vaste.

M. VAN KLEFFENS (Pays-Bas) (*traduit de l'anglais*): Je vous prie de me permettre de présenter quelques observations; je serai très bref.

Mon prédécesseur, M. Bevin, a rappelé au Conseil que, conformément à la Charte, les affaires intérieures d'un Etat déterminé ne peuvent faire l'objet des délibérations des Nations Unies. J'estime que c'est tout à fait juste. La question qui est soumise au Conseil — et je le répéterai, si vous me le permettez, car, par moments, il semble qu'il y ait une légère tendance à la perdre

directed against the local population which has been waged by British and Japanese armed forces (Mr. Manuisky's letter of 21 January).

You may perhaps remember that when this matter was first raised before the Council, when I was asked, at the suggestion of Mr. Bevin, what I had to say about it, I said I had no objection to that question being dealt with *as worded*—and I took care to add that. That is still the position, and I think that legally it is the only correct position.

With regard to what Mr. Manuisky said this afternoon, I do not really think he has strengthened his case by what he said. Does he really know the facts sufficiently well? He spoke about one-sided war as if there were armed forces of Britain, armed in the full sense required by modern warfare, and on the other side merely badly trained and ill-equipped and poorly disciplined native bands. The truth is that there are tens of thousands of very well equipped Indonesians who operate in military formations. I cannot give you the exact number, because so far there are parts of Java—and Mr. Bevin was quite right when he said that it is Java which is the centre of all this trouble—which we have not yet been able to penetrate. The best information I have is that the total number of these well-equipped forces is about 80,000. In addition, there are bands who may be armed with pikes and I do not know what, who also take part in skirmishes, etc. It is not against those people with pikes that British regular forces have been used. The forces on the Indonesians side are well-equipped, as even the RAF knows only too well; they have anti-aircraft guns and have brought down more than one British plane. That is one fact which I want Mr. Manuisky to know a little better than he apparently did before.

Mr. Manuisky showed a rather considerable lack of appreciation of the number of prisoners of war to be rescued. They, too, were to be counted by the thousand. I cannot say for sure, but in fact I very much doubt whether they have all been rescued.

There was some mention of *lutte contre les Indonésiens*—those were the words used—the struggle against the Indonesians. This is not a fair way of presenting the nature of whatever has taken place in Java. Surely there is no question of any struggle against the Indonesians—the Indonesians. There is only the need of subduing armed bands who try to prevent the carrying out of the task of the British forces, which is more than to disarm the Japanese and accept their surrender. At any rate, there is no distinction drawn in the task allotted to them by higher military authority between that part of their task and the other part of the task—which is, to us, very important, because it concerns our next-of-kin, more than 200,000 of them, namely

de vue — c'est l'intervention militaire dirigée contre les populations locales et engagée par les forces armées britanniques et japonaises (lettre adressée le 21 janvier par M. Manuisky).

Peut-être vous rappellerez-vous que lorsque la question a été soulevée devant le Conseil pour la première fois, lorsque j'ai demandé, sur la proposition de M. Bevin, ce que je devais dire à ce sujet, j'ai déclaré que je n'avais aucune objection à ce que cette question fût examinée dans les termes mêmes où elle avait été posée, car c'est un point que j'ai pris soin de préciser. Telle est encore la situation et je crois que, juridiquement, c'est la seule position correcte.

En ce qui concerne ce que M. Manuisky a dit cet après-midi, je ne crois vraiment pas que son exposé ait renforcé sa thèse. Vraiment, connaît-il suffisamment bien les faits? Il a parlé d'une guerre unilatérale, comme s'il n'y avait d'un côté que des forces britanniques, armées au sens complet du mot, comme l'exige l'art militaire moderne, et de l'autre de simples bandes d'indigènes mal entraînés, mal équipés, piètrement disciplinés. La vérité c'est qu'il existe des dizaines de milliers d'Indonésiens très bien équipés qui opèrent en formations militaires. Je ne peux pas vous donner le chiffre exact, car il est des régions de Java — et M. Bevin a eu tout à fait raison quand il a déclaré que Java était le centre de tous les troubles — où nous n'avons encore pu pénétrer. Le meilleur renseignement que je possède évalue à 80.000 hommes environ le total de ces forces puissamment équipées. Indépendamment de ces éléments, il existe des bandes qui peuvent être armées de piques et d'instruments quelconques et qui participent aussi aux engagements, etc. Ce n'est pas contre ces gens armés de piques que les forces régulières britanniques ont été employées. Du côté indonésien, les forces armées sont bien équipées, comme la RAF elle-même le sait bien, trop bien même; elles disposent de canons antiaériens et ont abattu plus d'un appareil britannique. C'est là un fait sur lequel je demande à M. Manuisky de se renseigner de façon un peu plus approfondie qu'il ne l'a apparemment fait jusqu'ici.

M. Manuisky a révélé une lacune assez sensible dans son estimation du nombre de prisonniers de guerre à secourir. Eux aussi doivent être comptés par milliers; je ne peux donner le fait pour certain, mais, assurément, je doute beaucoup qu'ils aient tous été délivrés.

Il a été fait aussi mention d'une "lutte contre les Indonésiens"; ce sont là les propres termes de la lettre. Ce n'est pas là une façon correcte de décrire le caractère des événements qui se sont produits à Java. Il ne saurait être aucune question d'une lutte contre les Indonésiens — je dis bien *les* Indonésiens. Il s'agit simplement de la nécessité d'amener la soumission des bandes armées qui cherchent à empêcher l'accomplissement de la mission impartie aux forces britanniques, laquelle n'est pas seulement de désarmer les Japonais et d'accepter leur reddition. Il n'a été, à aucun degré, établi de distinction dans la mission à eux assignée par l'autorité militaire supérieure, entre cette partie de leur mission et l'autre, laquelle pour nous est très

the liberation of prisoners of war and civilian internees.

Mr. Manuilsky asks about a treaty existing between Britain and the Netherlands with regard to this matter. There is no treaty between us regarding the use of armed forces in Java. All there is, is an agreement defining the manner in which the administrative, and not the military element, will be used during the time that the Netherlands Indies are in part belonging to the zone of command of Lord Louis Mountbatten.

I think that all Mr. Manuilsky has done in this respect is to show that he does not have that complete command of the facts which, in my opinion, would alone justify a matter being brought before this Council. If the Ukrainian Government wished to be informed about these things, I should be only too happy, through diplomatic channels or any other way it might select, to supply it with those facts. And I am sure the British Government would be quite happy to furnish it with such information in case it really shows this profound concern in matters out there in the Far East. But to bring such a thing before the Council without some adequate knowledge of the facts—surely, the Council does not meet for that.

And I think that Mr. Manuilsky was on very dangerous ground when, at one moment, he seemed to insinuate that British troops were in Java to defend the interests of the Shell Oil Company. Really, can it be supposed that a Government headed by Mr. Attlee, and in which Mr. Bevin is the Secretary of State for Foreign Affairs, a Labour Government, would send an armed force, an expeditionary force to Java to defend the interests of Shell Oil? I think that that is the sort of argument which turns itself completely against the person using it.

I think that all this only tends to show that there is something a little hollow in this charge, and I can only repeat again what I said the other day. Looking at the Charter, looking at the relevant provisions of that document which must guide our deliberations here, there is no case, and no case has been established.

That is all I have to say. I do not think this Council wants to incur responsibilities in regard to the talks that are now about to begin there about internal matters. So I need not go into that point: I am quite happy to leave things alone with these few remarks.

The PRESIDENT: I understand that members have an important engagement for this evening, and that this might be regarded as a suitable time for the adjournment of our proceedings. If that is the wish of the Council, I shall take it, if there is no objection, as being adopted.

importante, car elle concerne plus de 200.000 de nos proches: il s'agit de la libération des prisonniers de guerre et des internés civils.

M. Manuilsky demande des informations sur un traité conclu entre la Grande-Bretagne et les Pays-Bas au sujet de cette affaire. Il n'existe pas, entre les Britanniques et nous, de traité concernant l'emploi des forces armées à Java. Tout ce qui existe, c'est un arrangement définissant les moyens par lesquels l'élément administratif, et non l'élément militaire, sera utilisé pendant la période où les Indes néerlandaises continueront à figurer dans la zone de commandement de Lord Louis Mountbatten.

Je crois que tout ce à quoi M. Manuilsky est parvenu à cet égard, c'est de montrer qu'il ne possède pas cette maîtrise complète des faits qui, à mon sentiment, serait seule de nature à justifier une action devant le Conseil. Si le Gouvernement ukrainien désire être informé, eh bien, je ne serais que trop heureux de lui fournir les éléments nécessaires, soit par la voie diplomatique, soit par tout autre moyen qu'il lui sera loisible de choisir. Et s'il éprouve vraiment un intérêt si profond pour tous les autres problèmes qui concernent l'Extrême-Orient, le Gouvernement britannique, j'en suis sûr, sera très heureux de lui apporter toutes les informations utiles. Mais porter une affaire de cette nature devant le Conseil de sécurité sans une connaissance suffisante des faits me paraît quelque peu excessif et il me semble que le Conseil ne se réunit pas pour cela.

Je crois, en outre, que M. Manuilsky s'est placé sur un terrain très dangereux quand, à un moment donné, il a semblé insinuer que les troupes britanniques étaient venues à Java pour défendre les intérêts de la Shell Oil Company. En vérité, Monsieur le Président, peut-on supposer qu'un Gouvernement, qui a à sa tête M. Attlee et dont le Ministre des Affaires étrangères est M. Bevin, enverrait des forces armées, un corps expéditionnaire à Java pour défendre les intérêts de la Compagnie Shell? Je crois que c'est là le genre d'argumentation qui se tourne de lui-même complètement contre celui qui en a usé.

Tout cela, je le crois, n'a pour résultat que de révéler une sorte de lacune dans cette accusation et je ne puis que répéter ce que j'ai dit l'autre jour. Considérant la Charte, considérant les dispositions y relatives de ce document qui doivent guider nos délibérations, il n'y a pas d'affaire et il n'a pas été établi qu'il y en ait une.

C'est là tout ce que j'ai à dire. Je ne pense pas que le Conseil veuille encourir de responsabilités quant aux conversations qui sont maintenant sur le point de commencer en Indonésie sur des questions d'ordre intérieur. C'est pourquoi il n'est pas besoin que j'aille plus avant et je suis extrêmement heureux de laisser les choses en l'état, sous le bénéfice de ces quelques remarques.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je crois que les membres du Conseil doivent se rendre à une importante réception ce soir et il serait peut-être opportun d'ajourner nos débats. Si le Conseil l'entend ainsi, je considère, en l'absence d'opposition, que cette proposition est adoptée.

I understand that it is the wish of members of the Council that we shall meet tomorrow, and the time that has been suggested is 11 o'clock. If there is no objection to the time that I have mentioned, then I shall regard that as adopted.

*The meeting rose at 7.05 p.m.*

#### FOURTEENTH MEETING

*Held at Church House, Westminster, London, on Sunday, 10 February 1946, at 11 a.m.*

*President: Mr. N. J. O. MAKIN (Australia).*

*Present:* The representatives of the following countries: Australia, Brazil, China, Egypt, France, Mexico, Netherlands, Poland, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

#### 58. Provisional agenda

1. Adoption of the agenda.
2. Letter from the Head of the Ukrainian SSR delegation to the President of the Security Council dated 21 January 1946.<sup>1</sup>
3. Letter from the head of the Yugoslav delegation to the Executive Secretary (undated).<sup>2</sup>
4. Letter from the Heads of the Lebanese and Syrian delegations to the Secretary General dated 4 February 1946 (document S/5).<sup>3</sup>
5. Report by the Chairman of the Committee of Experts on the alterations made by the Committee in the provisional rules of procedure of the Security Council (document S/6).<sup>4</sup>

#### 59. Adoption of the agenda

*The agenda was adopted.*

#### 60. Continuation of discussion of the letter from the Head of the Ukrainian SSR delegation<sup>1</sup>

The PRESIDENT: Item 2 deals with the letter from the Head of the Ukrainian SSR delegation to the President of the Security Council, dated 21 January 1946.

I call upon Mr. Manuïlsky, representative of the Ukrainian Soviet Socialist Republic, to take a seat at the Council table.

*Mr. Manuïlsky, representative of the Ukrainian SSR took his seat at the Council table.*

Mr. VYSHINSKY (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*):

NOTE: The following is a translation of a Russian text of Mr. Vyshinsky's statement supplied by the representative of the Soviet Union after the meeting.

The Ukrainian delegation has presented for

<sup>1</sup> See *Official Records of the Security Council*, First Year, First Series, Supplement No. 1; Annex 4.

<sup>2</sup> *Ibid.*, Annex 5.

<sup>3</sup> *Ibid.*, Annex 9.

<sup>4</sup> *Ibid.*, Supplement No. 2, Annex 1.

En ce qui concerne le jour et l'heure de notre prochaine réunion, je crois que les membres du Conseil ont manifesté le désir de se réunir demain matin à 11 heures. S'il n'y a pas d'opposition au sujet de l'heure que j'ai mentionnée, je considère la réunion comme décidée.

*La séance est levée à 19.h. 05.*

#### QUATORZIEME SEANCE

*Tenue à Church House, Westminster, Londres, le dimanche 10 février 1946, à 11 heures.*

*Président: M. N. J. O. MAKIN (Australie).*

*Présents:* Les représentants des pays suivants: Australie, Brésil, Chine, Egypte, France, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

#### 58. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre du chef de la délégation de la RSS d'Ukraine au Président du Conseil de sécurité, datée du 21 janvier 1946<sup>1</sup>.
3. Lettre du chef de la délégation yougoslave au Secrétaire exécutif (sans date)<sup>2</sup>.
4. Lettre des chefs des délégations libanaise et syrienne au Secrétaire général, datée du 4 février 1946 (document S/5)<sup>3</sup>.
5. Rapport du Président du Comité d'experts du Conseil de sécurité sur les modifications apportées par le Comité au règlement intérieur provisoire du Conseil (document S/6)<sup>4</sup>.

#### 59. Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

#### 60. Suite de la discussion relative à la lettre du chef de la délégation de la RSS d'Ukraine<sup>1</sup>

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): La deuxième question de l'ordre du jour concerne la lettre du chef de la délégation de la République socialiste soviétique d'Ukraine au Président du Conseil de sécurité, datée du 21 janvier 1946.

Je prie M. Manuïlsky, représentant de la République socialiste soviétique d'Ukraine, de prendre place à la table du Conseil.

*M. Manuïlsky, représentant de la République socialiste soviétique d'Ukraine, prend place à la table du Conseil.*

M. VYGHINSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*):

NOTE: Le texte ci-dessous est la traduction d'un texte russe de la déclaration de M. Vychinsky fourni par le représentant de l'Union soviétique après la séance.

La délégation de l'Ukraine a soumis à l'exa-

<sup>1</sup> Voir *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, Première Année, Première Série, Supplément No 1, Annexe 4.

<sup>2</sup> *Ibid.*, Annexe 5.

<sup>3</sup> *Ibid.*, Annexe 9.

<sup>4</sup> *Ibid.*, Supplément No 2, Annexe 1.